

# Corpus

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **80 (2000)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Corpus

## 3.1 Présentation générale

Le corpus, présenté dans le catalogue, réunit les découvertes du Bronze ancien (BzA), du Bronze moyen (BzB et C) et du Bronze récent (BzD et HaA1) de la Suisse occidentale. Il couvre les cinq cantons romands – Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, à l'exception du Jura<sup>1</sup> –, la partie occidentale du canton de Berne jusqu'à l'Emmental, quelques découvertes du canton de Soleure, dans la plaine de l'Aar en amont du confluent avec l'Emme, et les zones proches de la Suisse des départements français de la Haute-Savoie et de l'Ain<sup>2</sup>. Il a l'ambition d'être relativement complet, du moins en ce qui concerne la Suisse romande, car pour des raisons liées à la définition initiale du sujet, qui ne devait traiter que du haut bassin du Rhône, les découvertes bernoises et soleuroises ont été intégrées postérieurement et pourraient se révéler plus lacunaires.

Le premier recensement a été établi sur la base des inventaires régionaux accessibles:

- pour la **Suisse occidentale** dans son ensemble: les chroniques archéologiques de l'Indicateur des Antiquités suisses, dès 1855, et celles de l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire, à partir de 1909, Osterwalder 1971 et les études spécifiques parues principalement dans les *Prähistorische Bronzefunde*, soit Schauer 1971 (épées), Abels 1972 (haches à rebords), Betzler 1974 (fibules), Paszthory 1985 (bracelets), Primas 1986 (faucilles) et Beck 1980 (BzD/HaA), ainsi que Millotte 1963 et Millotte et alii 1968 (haches à ailerons médians) et

Rychner et Kläntschi 1989 et 1995 (objets en bronze et analyses spectrométriques);

- pour le **Valais** et le **Chablais vaudois**: Bockberger 1964, complété par Sauter 1950, 1955 et 1960; pour **Neuchâtel**: Vouga 1943 et Rychner 1980; pour **Vaud**: Viollier 1927; pour **Fribourg**: Peissard 1941; pour **Berne**: Tschumi 1953; pour **Soleure**: Fey 1956; pour la **Haute-Savoie**: Oberkampf 1984 et 1997.

Il s'est étendu ensuite à une littérature plus large, d'autres ouvrages ou articles isolés ayant permis d'approfondir ce tour d'horizon, qui a été finalement complété par des visites aux musées et services archéologiques cantonaux suivants: Musée national suisse à Zürich (SLM ZH), Bernisches Historisches Museum à Berne (BHM BE), Musée Schwab à Bienne (MS Bienne), Musée d'art et d'histoire (MAH FR) et Service archéologique cantonal à Fribourg (SAC FR), Musée cantonal d'archéologie (MCA NE) et Service archéologique cantonal à Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire à Genève (MAH GE), Musée cantonal d'archéologie (MCA VS) et Service archéologique cantonal à Sion et à Martigny (ORA VS), et Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne (MCAH VD).

Richesse et pauvreté du corpus sont donc aussi liées à l'organisation interne des collections de chaque musée, à la présence d'inventaires originaux et à l'accès à la documentation qui m'a été accordé! J'ai essayé d'effectuer une analyse comparative critique lorsque les sources étaient contradictoires, donnant généralement le dernier mot à l'inventaire original du musée, lorsqu'il existait. Pour les pièces publiées, le numéro d'inventaire, la provenance et l'exactitude du dessin ont été vérifiés, lorsque la pièce était disponible. Si pas mal de bronzes non publiés, conservés dans les musées et provenant de ramassages anciens, surtout lacustres, ont pu être dessinés, l'accès aux découvertes récentes a souvent été refusé.

.....

<sup>1</sup> Ce canton a fait récemment l'objet d'un travail de synthèse: Pousaz, Taillard et Schenardi 1994.

<sup>2</sup> Les départements français du Jura et du Doubs, séparés du Plateau suisse par la chaîne du Jura, presque vide de trouvailles, n'ont pas été inclus.

### 3.2 Conception du catalogue

L'élaboration du catalogue a requis un investissement considérable. Sa conception a évolué au cours de la recherche, exigeant de compléter les données déjà entrées. Créé tout d'abord comme un fichier manuel, il a rapidement été restructuré pour une utilisation informatique à l'aide du programme DBASE III+, sous la forme d'un fichier unique, devenu presque ingérable avec l'accroissement des données. Il a ensuite été scindé en deux fichiers relationnels, grâce à l'utilisation du programme ACCESS de Microsoft, étape qui a représenté une ouverture et un confort de gestion considérables<sup>3</sup>. Le premier fichier réunit les renseignements généraux concernant chaque site, alors que le second contient la liste des objets découverts avec les données s'y rapportant. La clé relationnelle entre les deux fichiers est le numéro de site. Les informations contenues sont volontairement très restreintes et formalisées, les références bibliographiques permettant de retrouver aisément les détails désirés.

En fait, plus que de sites, terme utilisé ici par commodité, mais qui peut prêter à confusion, il faudrait parler de points de trouvailles. Ceux-ci sont individualisés lorsqu'ils diffèrent par le nom de la commune ou du lieu-dit bien sûr, mais aussi par la date de découverte ou encore lorsque certains objets forment un ensemble clos, distinct des autres objets du même gisement. Ainsi ont été séparées les trouvailles isolées d'une même commune, mais de lieux-dits différents, ou encore du même lieu-dit, mais dont la date de découverte est différente, car elles pourraient correspondre à des ensembles cohérents. Les tombes d'une même nécropole ont aussi été distinguées, car elles représentent des ensembles qui servent de base pour l'établissement du cadre typonomique. Par contre, les très nombreux objets exhumés des stations lacustres du Bronze final, ou du moins qui en portent la mention, ont été regroupés.

Le fichier descriptif des sites contient les informations suivantes:

- un **code** qui renvoie à un secteur de la carte géographique annexée en fin de volume et permet de retrouver plus facilement sa localisation;
- les **coordonnées** topographiques fédérales (x et y) pour les sites dont la localisation précise ou le lieu-dit sont connus. Pour certaines trouvailles anciennes, notamment valaisannes, elles ont été grossièrement évaluées;

.....

<sup>3</sup> Je tiens à remercier particulièrement G. Puissant, informaticien au Département d'anthropologie d'écologie de l'Université de Genève, qui m'a apporté ses conseils et son aide dans ces divers changements.

- un **numéro** de référence unique;
- le **pays** et la **division** permettent de localiser les sites dans leur canton suisse ou département français respectif (CH: Suisse, F: France; BE: Berne, FR: Fribourg, GE: Genève, NE: Neuchâtel, SO: Soleure, VD: Vaud, VS: Valais, 74: Haute-Savoie, 01: Ain);
- le nom du site se compose du nom de la **commune** et de la **localité** ou du **lieu-dit** lorsqu'ils sont connus. Dans certains cas, un nom ou un numéro de structure est précisé;
- la **date de découverte ou d'acquisition** du mobilier par le musée sert à évaluer la fiabilité des renseignements, en partant de l'axiome, pas toujours vérifié, que les données des fouilles récentes sont plus précises et plus dignes de confiance que celles des découvertes anciennes. Elle est aussi indicative de l'évolution de ces découvertes. Malheureusement elle n'a pas toujours pu être retrouvée;
- la mention de la ou des **périodes** renseigne sur la ou les phases chronologiques représentées sur un même site;
- l'**environnement** du site concerne son lieu d'implantation dans les grandes régions naturelles définies dans le chapitre consacré aux paysages. Il s'agit volontairement d'une classification très générale, de manière à pouvoir englober les nombreuses trouvailles isolées anciennes, pour lesquelles les indications sont en principe vagues, et obtenir ainsi une vision d'ensemble de l'occupation du territoire;
- l'**altitude** mentionnée est rarement exacte et a le plus souvent été déduite à partir de la carte topographique, faute de pouvoir être vérifiée systématiquement. Elle se veut avant tout indicative du secteur d'altitude auquel appartient le site, qui correspond à l'étage de végétation et de production dans les Alpes: plaine et versant jusqu'à 900m, moyenne montagne entre 900 et 1900m, haute montagne au-delà de 1900m. Pour les Préalpes et le Jura, les mêmes limites ont été conservées. Complémentaire de l'environnement, l'altitude permet de proposer des hypothèses concernant l'occupation du territoire;
- la **fonction** du site renvoie aux structures découvertes ou à son rôle présumé:
  - *trouville(s) isolée(s)* pour les objets isolés sans contexte connu;
  - *dépôt*, pour plusieurs objets enfouis ensemble et indépendants d'autres structures;
  - *sépulture* à inhumation ou à incinération, si le rite a été observé, avec la description brève de son architecture, si elle est connue.

- Dans le cas des nécropoles, étant donné leur nombre restreint, chaque tombe ayant livré du mobilier a pu être individualisée;
- *habitat*, s'il y a mention de fosses, foyers ou autres structures architecturales domestiques.
  - la **datation** indique si des dates absolues, radiométriques ou dendrochronologiques, sont disponibles. Celles-ci ont été regroupées dans un autre fichier, présenté dans l'annexe A;
  - les **commentaires** apportent certaines précisions de découverte, mentionnent notamment si les sources se contredisent. Ils décrivent aussi, de façon lapidaire, le contexte de découverte des objets, comme les structures architecturales;
  - la **bibliographie** cite les publications qui traitent globalement du gisement, indépendamment de l'étude plus spécifique du mobilier.

Le fichier consacré au mobilier énumère de façon succincte les objets découverts. Le **mobilier métallique** est en bronze, ou parfois en cuivre, si le métal n'est pas spécifié. Il est regroupé par catégories et par genres. Ces termes sont explicités dans le chapitre consacré à la typologie métallique (ex.: armes: épées, poignards, couteaux, etc.)

Le **mobilier non métallique** recense la céramique, qui est rarement détaillée. Dans certains cas, elle a été étudiée, mais n'est pas présentée dans ce travail. Il concerne aussi d'autres artefacts variés: perles d'ambre, objets en pierre polie ou en silex, etc.

Pour chaque pièce figurent les renseignements suivants:

- sigle du lieu de conservation (généralement un musée) et numéro d'identification;
- description typologique standardisée;
- attribution chronologique proposée;
- références bibliographiques spécifiques;
- pourcentage d'étain, pour les pièces métalliques analysées, principalement celles qui datent du Bronze ancien;
- attribution, pour les objets analysés, à un des groupes de composition chimique définis par Rychner et Kläntschi (1995), ouvrage auquel il faut se reporter pour l'interprétation, qui n'est pas reprise ici.

A de rares exceptions, tous les objets métalliques sont illustrés. C'est un choix très astreignant, mais qui se justifie par le fait que ce matériel est éclaté entre un grand nombre de publications. Soit j'ai repris un dessin déjà publié ou alors fait ou refait un dessin à partir de l'objet original. Le recours à un dessin sur la base d'une photographie concerne

moins d'une dizaine de pièces, perdues ou que je n'ai pu observer. Ces objets sont illustrés, par genres et par types, dans les illustrations du chapitre consacré à la typologie du mobilier métallique. Tous les objets sont représentés à l'échelle 1/4, sauf les épingles et les fibules qui sont à l'échelle 1/3, les épées à l'échelle 1/6 et les pointes de flèches à l'échelle 1/2.

La céramique a été dessinée en grande partie, mais en raison de la nouvelle orientation de recherche, elle ne trouve pas sa place dans ce travail<sup>4</sup>.

### 3.3 Principes généraux de la typologie métallique utilisée

Les objets métalliques de l'âge du Bronze ont suscité, dans leur grande majorité, un intérêt plus soutenu que la céramique. Plusieurs catégories d'artefacts ont été soigneusement répertoriées, décrites et datées sur mon territoire d'étude. J'ai donc pris le parti de me référer, autant que possible, aux travaux d'auteurs confirmés. Le niveau d'avancement des études sur la typologie métallique de l'âge du Bronze est en effet suffisamment élevé pour qu'un nombre important de types constitue déjà un lexique de termes véritablement scientifiques, par opposition à des taxinomies fluctuantes, exprimées en langage naturel, comme c'est souvent le cas pour les classifications de céramique<sup>5</sup>. C'est en reprenant, à mon avis, systématiquement des typologies existantes, de manière à les étoffer et à les affiner, qu'on parviendra à imposer et à généraliser un langage scientifique, condition importante pour aboutir à des synthèses plus vastes et plus significatives. Le recours à la typologie établie et à un large contexte européen est aussi imposé par le fait que le corpus de la Suisse occidentale ne se prête pas toujours bien à la datation des types définis, car les ensembles clos sont peu nombreux. Lorsque la littérature restait muette ou imprécise, j'ai évidemment créé mes propres types.

La typologie des objets métalliques est en Europe le fief des auteurs germaniques, dans laquelle il faut bien reconnaître qu'ils excellent. La structure même de la langue allemande permet des expressions compactes auxquelles les langues latines ne se prêtent guère. Ainsi des types, à la dénomination standardisée depuis longtemps en allemand, portent encore en français des noms divers. Il existe bien une entreprise louable de la Société préhistorique française, qui a publié plusieurs fascicules de fiches consacrées à la description typologi-

•••••

<sup>4</sup> Pour les références, voir note 1, p. 3.

<sup>5</sup> La définition des termes « langage scientifique et naturel » et « taxinomie » est donnée par Gardin 1979, 90-98, 145-146.



que des différentes sortes d'artefacts de l'âge du Bronze. Ils sont malheureusement de qualité très inégale. La création, souvent *ex nihilo*, de termes français devant servir à désigner des objets déjà connus sous d'autres qualificatifs est peu judicieuse. Ainsi le choix de définitions souvent compliquées, une classification d'une rigueur pas toujours confirmée, des attributions chronologiques et culturelles fantaisistes, en particulier pour les épingles, et l'absence de référence à la typologie allemande, utilisée quand même dans toute l'Europe centrale et orientale, découragent rapidement l'utilisateur. J'ai donc choisi de créer mon propre vocabulaire typologique, fondé sur la compilation et l'interprétation personnelle d'un large éventail d'auteurs, surtout germaniques et d'Europe de l'Est. Mon choix se justifie par la longue tradition de recherche de l'archéologie allemande dans le domaine de la typochronologie de l'âge du Bronze, à laquelle se réfèrent presque tous les systèmes européens. La rigueur de beaucoup de classifications constitue un deuxième argument. Le troisième, décisif, tient au fait que les courants culturels progressent à l'âge du Bronze d'est en ouest !

### 3.3.1 Hiérarchisation de la classification typologique (fig. 2)

Les objets du corpus sont répartis en sept **catégories** (*lettres a à g du catalogue*). Deux critères sous-tendent ce choix. La distinction de départ se fait sur la matière première utilisée pour la fabri-

cation des objets. Les cinq premières catégories concernent les objets en métal, la sixième, ceux en terre cuite, et la septième, ceux qui ne sont ni en métal ni en terre cuite, mais en matériaux divers (pierre, os, bois, etc.). Les objets de métal sont bien sûr moins abondants que les tessons de céramique, mais leur importance typochronologique est déterminante dans le cadre de ce travail, c'est pourquoi ils font l'objet d'une classification plus détaillée.

Le second critère de classification concerne les cinq catégories métalliques. Il s'agit d'une distinction de fonction couplée à l'abondance relative et/ou à la signification typologique de certains genres d'objets. C'est pourquoi les haches, par exemple, bien représentées sur notre territoire, sont séparées des armes et des outils. Chaque catégorie regroupe un ou plusieurs **genres** d'objets définis par leur morphologie fonctionnelle (armes: épées, poignards, couteaux, etc.; parure: bracelets, diadèmes, torques, etc.).

Chaque genre est ensuite subdivisé, dans la mesure du possible, en familles, puis en types et en variantes. La **famille** est un regroupement large, fondé sur un caractère morphologique précis, qui a une signification chronologique générale, alors que le **type**, à définition morpho-décorative plus pointue, est lié généralement à une phase chronologique d'un groupe culturel restreint. Les **variantes** d'un type dépendent essentiellement du degré de détail qu'un auteur souhaite donner à sa taxinomie. Elles peuvent cacher la diversité inhérente à une société préindustrielle, car il n'existe quasiment

Catégories	Genres	Familles	Types	Variantes
a) armes (et/ou outils) de poing et de jet en métal	poignards épées couteaux armes diverses (hallebardes, pointes de lances et de flèches)	à manche en bronze à manche mixte etc.	Rhône Bex alpin etc.	xxx
b) haches en métal	haches	xxx	xxx	
c) objets pour fixer le vêtement en métal	épingles fibules	xxx	xxx	
d) objets de parure en métal	bracelets, anneaux de jambes et jambières parure diverse (spiraies, diadèmes, torques, gorgerins, pendentifs, tubes, lunules, crochets de ceinture, disques spiralés, chaînettes, perles, annelets, « bagues », « boucles d'oreille », rouelle	xxx		
e) outils et objets divers en métal	faucilles lingots éléments divers (rasoirs, aiguilles, alènes, ciseaux et ciselets, hameçons, fragments, déchets, scories et objets divers non détaillés)			
f) objets en terre cuite	poteries, fusaïoles, perles, poids de tisserands			
g) objets divers ni en métal, ni en terre cuite	objets en pierre, en os, en bois, en ambre			

Fig. 2: Hiérarchisation de la classification typologique avec exemple de familles et de types de poignards.

jamais deux objets identiques, mais aussi la difficulté d'un auteur à regrouper des pièces de forme homogène ou un souci du détail qui va à l'encontre d'une vision claire. C'est pourquoi j'ai essayé de limiter le recours à cet artifice.

Pour illustrer cette hiérarchisation de la classification, je prendrai l'exemple d'un poignard à manche en bronze de type Rhône, comme celui de la tombe 3 de la nécropole du Petit-Chasseur à Sion [481]. Il appartient à la première catégorie métallique, qui est celle des armes, au genre des poignards, à la famille des poignards à manche en bronze, qu'on retrouve à la seconde phase du Bronze ancien dans plusieurs groupes européens, et plus précisément au type Rhône, qui est surtout caractéristique de la CR de Suisse occidentale. Une variante consisterait, par exemple, à regrouper les poignards au décor identique.

Les cinq premières catégories recensent donc les objets de métal. La première est celle des armes de poing et de jet (*lettre a du catalogue*). Il ne s'agit pas là d'une fonction exclusive, car les poignards et les couteaux sont aussi des outils tranchants. Elle regroupe également des genres minoritaires qui n'ont pas été individualisés, parce qu'ils sont peu abondants et n'ont pas fait l'objet d'une analyse typologique détaillée. Ce sont les hallebardes, les pointes de flèches et les pointes de lances. Les autres genres ont été classés individuellement. Il s'agit des épées, des poignards et des couteaux. La deuxième catégorie (*lettre b du catalogue*) ne répertorie que les haches, qui sont des armes et/ou des outils. La troisième catégorie (*lettre c du catalogue*) est celle des épingles et des fibules. Ces dernières ne comptabilisent que neuf individus. La quatrième catégorie (*lettre d du catalogue*) traite les éléments de parure. Les bracelets sont enregistrés séparément. Par contre, les genres suivants sont regroupés sous le terme général de parure: spirales, diadèmes, torques, gorgerins, pendentifs, tubes, tubes spiralés, lunules, crochets de ceinture, disques spiralés, chaînettes, perles, anneaux indéfinis, annelets, bagues indéfinies, boucles d'oreille indéfinies, rouelle. La cinquième catégorie (*lettre e du catalogue*) inclut des outils et des éléments divers en métal. Les faucilles et les lingots sont individualisés. Parmi les vestiges restants, on peut mentionner les rasoirs, les aiguilles, les alènes, les ciseaux et ciselets, les hameçons, les fragments, déchets, scories et objets divers non détaillés.

La sixième catégorie (*lettre f du catalogue*) regroupe les objets en céramique. A part quelques fusaïoles, perles et poids de tisserand, la poterie en représente l'écrasante majorité. Elle est décrite de façon très sommaire. Il y a parfois une évaluation du nombre de tessons découverts sur le site et quelques indications sur les formes et les décors principaux qui ont une valeur chronologique ou culturelle. Pour plus de détails, il faut se reporter aux

publications des sites, lorsqu'elles existent, car la céramique ne fait pas l'objet d'une analyse détaillée dans ce travail.

La dernière catégorie (*lettre g du catalogue*) mentionne, à titre indicatif, le rare mobilier en pierre taillée ou polie, en os, en bois, etc. Il s'agit surtout de quelques perles en ambre, d'éléments de parure en coquillages, de meules, de moules et d'outils divers.

Comme précisé ci-dessus, le regroupement par famille repose sur un seul critère morphologique général, qui peut correspondre à une caractéristique largement répandue géographiquement à une période donnée.

La dénomination des types peut recourir à une appellation reprise d'un auteur, et déjà diffusée dans la littérature. Qu'elle soit classique ou nouvelle, elle consiste toujours soit à utiliser un vocable géographique, souvent une localité qui a livré un ensemble clos évocateur, soit à reprendre les critères descriptifs déterminants du type. La même procédure vaut pour les variantes. Par exemple, j'utilise les termes classiques d'épingle de type Binningen, définie par Kraft en 1927, en référence à la tombe féminine de Binningen dans le canton de Bâle. Je pourrais aussi parler du type à grosse tête globuleuse et col garni de cinq côtes, surcoulés. Le choix systématique d'appellations déjà en usage, dans la mesure où la définition en est rigoureuse, permet de transformer progressivement le vocabulaire typologique descriptif en vocabulaire véritablement scientifique, au sens que lui donne Gardin; c'est pourquoi il a été privilégié<sup>6</sup>.

### 3.3.2 Éléments du vocabulaire descriptif

Certains termes généraux, qui reviennent dans la description de plusieurs genres, méritent d'être expliqués au préalable pour faciliter la compréhension de la partie typologique. Afin de ne pas alourdir les descriptions, un premier choix métonymique a été fait qui consiste à donner le nom de l'arme ou de l'outil entier à sa seule partie active conservée, au détriment du manche. Je parlerai donc d'épées, de poignards, de haches, etc., en sous-entendant lames d'épées, lames de poignards, lames de haches, etc., pour tous les objets qui comportaient un manche en matière organique aujourd'hui décomposée. Lorsque le manche est en métal et creux, le terme *manche en bronze*, bien qu'imprécis, a été préféré à la traduction inexacte, mais fréquente, de *manche massif* pour le terme allemand *Vollgriff*. Il faudrait préciser *manche en bronze complet*. Par opposition, le terme *manche mixte* est réservé aux objets dont le manche en bronze était complété par des éléments en matière(s) périssable(s). La *surcoulée* est un procédé de fabrication

•••••

<sup>6</sup> Gardin 1979, 94-98.



en deux phases, au cours duquel un second élément est coulé sur un élément déjà moulé. Il se distingue du procédé courant qui consiste à fixer ensemble des éléments avec des rivets.

En ce qui concerne les armes (et outils) de poing, soit les épées, les poignards et les couteaux, les termes descriptifs généraux sont indiqués sur le haut de la figure 3. La partie proximale, lorsqu'elle est courte et plate, est appelée *base*. Ce terme est emprunté à la typologie italienne. Une base peut être droite, arrondie, trapézoïdale ou trapézoïdale sinueuse, lorsque le sommet, au lieu d'être droit, dessine une dépression légère. Le terme *languette* est réservé à une excroissance de section aplatie et le terme *soie*, à une excroissance de section épaissie, ronde ou quadrangulaire. Les rivets sont décrits par la typologie allemande en des termes compacts et évocateurs. Les *Hutniete* et les *Ringniete* sont des rivets qui portent, à une ou aux deux extrémités, une tête en forme de cupule bombée, comme les

clous de tapissier. Ils sont réalisés respectivement avec un seul élément ou avec deux éléments emboîtés. Je les ai réunis sous le vocable *rivets à tête bombée*. Les *Pflockniete* sont par contre des rivets simples, faits d'une seule pièce, dont les têtes massives sont à peine individualisées. Ils constituent un genre de chevilles. L'appellation *rivets de type cheville* a été retenue. La partie distale, la lame, peut être plate avec des cannelures marginales ou renforcée par une arête ou un bourrelet médians.

Pour les haches, les termes descriptifs généraux sont indiqués sur le bas de la figure 3. La partie proximale est qualifiée de *talon*, la partie centrale de *corps* et la partie distale de *tranchant*. L'*échancrure* désigne une dépression sur le sommet du talon. Les *rebords* qualifient des bords relevés et les *ailerons* des bords développés dans une zone précise et rabattus sur le corps. La *butée* se rapporte à un obstacle transversal, plus ou moins relevé, qui bloque le glissement du manche vers le tranchant. Dans le cas des haches à talon, la butée forme une cavité à la partie proximale, alors que pour les haches à ailerons médians, elle résulte de l'épaississement de la partie distale du corps qui suit la dépression entre les ailerons.

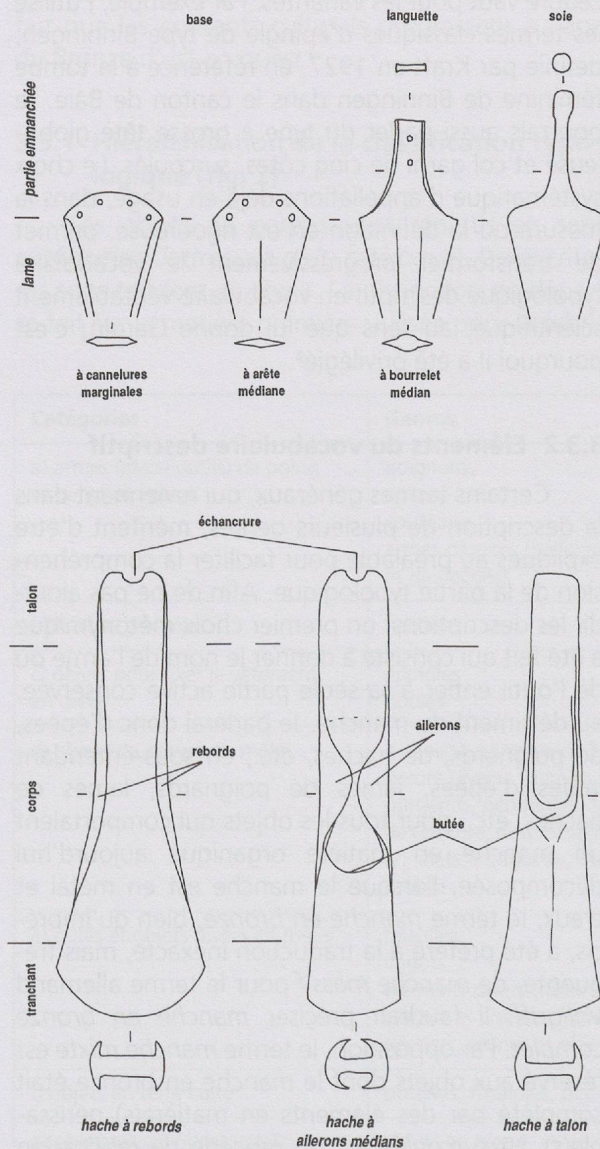


Fig. 3: Eléments du vocabulaire descriptif des armes et des haches.

### 3.4 Constitution historique du corpus

Les dates de découverte du mobilier permettent de se rendre compte *quand* et *comment* le corpus étudié ici a été constitué. La principale source d'information est représentée par les registres d'inventaire des musées, où figurent fréquemment soit la date de découverte de l'objet, soit celle de son acquisition. Cette recherche ne donne toutefois pas toujours les résultats attendus. Ainsi le registre du Musée cantonal de Neuchâtel a disparu anciennement et il est aléatoire de reconstituer l'historique de la collection. Quant à la classification ancienne du Musée de Berne, elle est si complexe que le temps investi pour tout vérifier aurait été excessif. D'autre part, certains objets ont été intégrés tardivement dans le catalogue et il n'a pas été possible de procéder aux vérifications. Une autre source importante sont les chroniques archéologiques, paraissant dans les revues spécialisées, et plus généralement la littérature archéologique. Finalement 86% du corpus a pu être documenté, ce qui représente près de 1700 données. Afin de montrer leur évolution au cours du temps, je les ai représentées sous forme d'histogrammes en choisissant des intervalles de dix ans. Il a fallu pour cela répartir les dates en fonction des classes définies. La majorité des dates (82%) correspondent à une année précise et, plus rarement, à un intervalle étroit de dix ou vingt ans. Dans 1% des cas, l'intervalle excède vingt ans. Un petit nombre de données, environ 17%, est cependant exprimé en siècle et je les ai

redistribuées par décennie. Les indications *milieu du XIX<sup>e</sup> s.* et *fin du XIX<sup>e</sup> s.* ont été attribuées respectivement à la décennie 1850 et 1890. Celles *XIX<sup>e</sup> s.* ont été réparties équitablement entre les décennies de la seconde moitié du siècle, car c'est à cette période que l'intérêt pour l'archéologie se manifeste, comme cela est expliqué dans l'historique des recherches. Quant aux données intitulées *début du XX<sup>e</sup> s.*, environ 2% du total, elles sont distribuées entre les décennies 1900, 1910 et, dans une moindre mesure, 1920. Cette répartition achevée, il faut encore séparer les données en deux groupes, car elles ne sont pas toutes comparables entre elles. En effet, les objets de métal ont été individualisés dans la base de données, alors que la céramique est mentionnée en bloc, comme un seul enregistrement. J'aboutis finalement à deux histogrammes très différents.

Le premier montre l'évolution des découvertes des objets en métal (fig. 4). Les premières pièces ont été récoltées déjà aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. représente la phase de récolte maximale avec le tout début du XX<sup>e</sup> s. Elle serait encore plus marquée, si l'on intégrait les 14% de pièces non datées qui lui appartiennent presque exclusivement, car les découvertes postérieures sont généralement bien documentées. Cette phase est à mettre en relation avec les grands travaux de correction des cours d'eau et d'assainissement de zones marécageuses, et avec une extension du vignoble en Valais et dans le Chablais. Il faut préciser que ces travaux ont été réalisés sans moyens mécaniques, à la pelle et à la pioche, les machines de chantier apparaissant dans le courant du XX<sup>e</sup> s.

A partir du début de ce siècle, le nombre de trouvailles décroît et semble se stabiliser. La décennie 1950 est surestimée, car c'est en 1959 que la collection Ritter, récoltée bien avant, aboutit au Musée national. Elle représente près de la moitié de l'effectif. La colonne des années 60 correspond surtout aux découvertes de Sion Petit-Chasseur et d'Ollon Saint-Triphon. La légère remontée des effectifs des années 70 et 80 est due essentiellement aux fouilles de sauvetage. Les découvertes d'Hauterive-Champréveyres représentent environ 30% des trouvailles des années 80. L'effectif des trois dernières décennies est probablement légèrement inférieur à la réalité, car n'y figurent pas les objets de métal découverts sur les fouilles autoroutières qui ne sont pas encore publiés. Le plus grand déficit concerne cependant la fin du XIX<sup>e</sup> s., car à cette époque un grand nombre d'objets ont été vendus par les antiquaires, non seulement aux musées suisses, mais aussi aux musées étrangers et à des particuliers dans le monde entier. On peut donc considérer que l'histogramme obtenu retrace correctement l'évolution des découvertes et que les différences constatées seraient simplement encore plus accentuées, si l'on disposait idéalement de toutes les pièces récoltées. En conclusion, il faut constater que le corpus métallique a de faibles chances statistiques de s'accroître de façon significative à l'avenir. Parmi ces chances pourraient figurer la découverte, peu probable, d'un gros dépôt à l'intérieur d'un habitat (généralement les dépôts isolés sont très rares en Suisse occidentale et les habitats pauvres en objets de métal), la découverte d'une nécropole, ou encore la fouille de stations littorales du Bronze

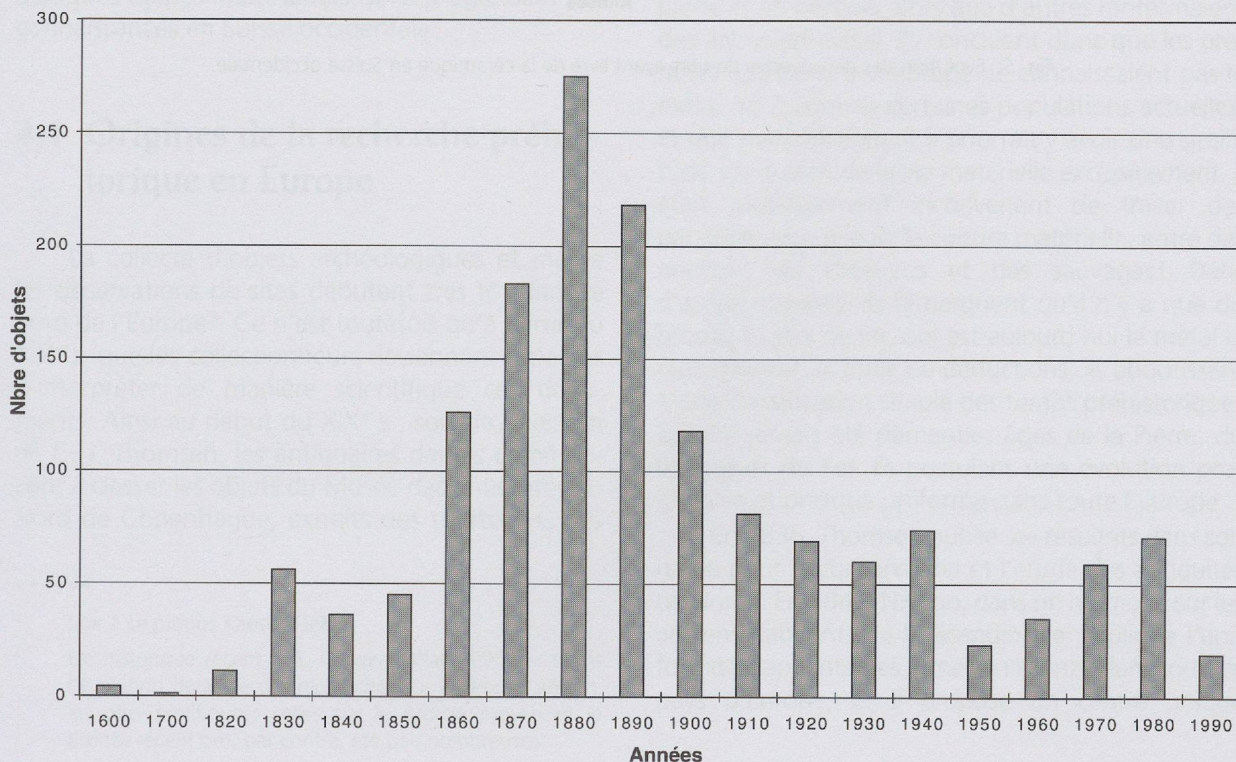


Fig. 4: Evolution des découvertes d'objets en bronze en Suisse occidentale.





final, qui livrent toujours une quantité non négligeable d'objets de bronze plus anciens.

Le second histogramme retrace l'évolution des découvertes de céramique (fig. 5). Dans ce cas, chaque donnée représente un site, généralement un habitat, et pas simplement un objet. L'évolution est inversée par rapport au graphique précédent. La colonne 1850 représente la Baume du Four sur la commune de Boudry. Les autres données du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> s., jusque vers 1930, correspondent à de rares récipients Bronze ancien, isolés dans les collections lacustres, et à quelques sites valaisans. A partir des années 30 débutent les fouilles d'habitats, d'abord avec les grottes du Simmental, puis dès

les années 40, Pont-en-Ogoz, les chantiers valaisans du Prof. M.-R. Sauter, etc. La forte augmentation que l'on constate à partir de la décennie 1970 est due en grande partie aux fouilles réalisées sur le tracé des autoroutes. La multiplication des découvertes d'habitats Bronze moyen et Bronze récent, en faible retrait des rives lacustres, et l'identification de stations littorales Bronze ancien sur le Plateau, ainsi que les résultats encourageants de la prospection en Valais démontrent que l'accroissement exponentiel des données ces dernières années, si l'on compte en nombre de restes, pourrait bien se poursuivre, pour autant qu'on investisse les moyens financiers nécessaires à l'exploitation de ces nouveaux sites !

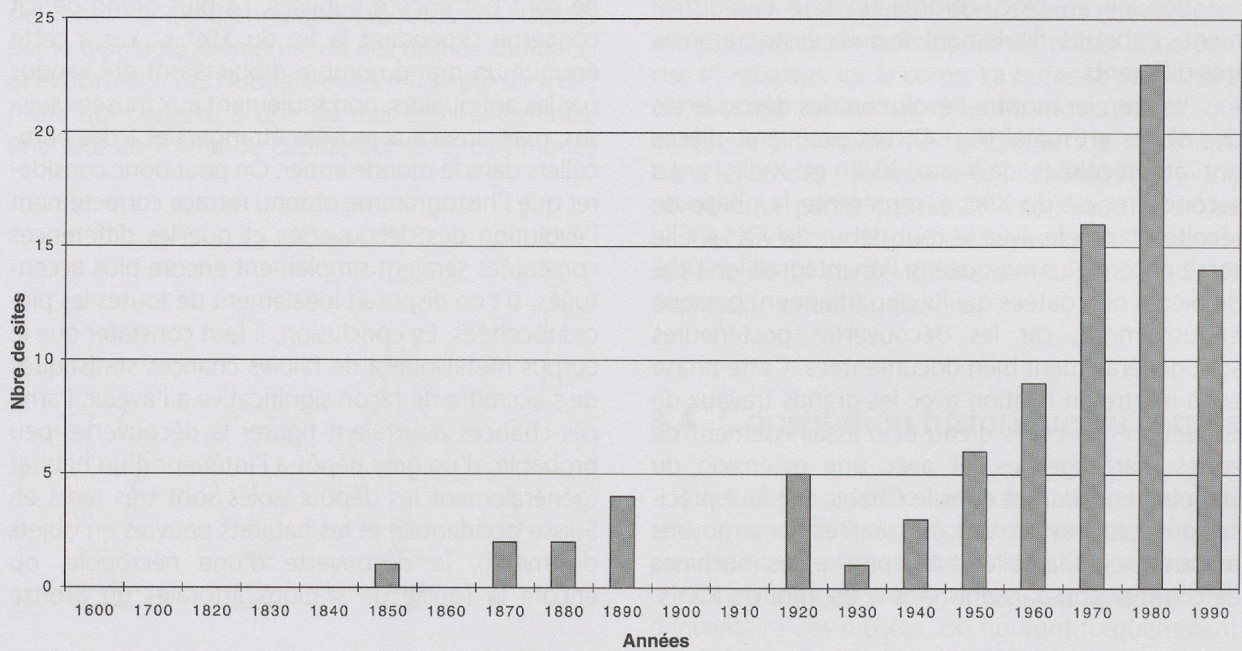


Fig. 5: Evolution des découvertes de sites ayant livré de la céramique en Suisse occidentale.